

Le **Billet** de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux sympathisants en fonction des manifestations organisées par la Société.
Abonnement 1 an: 50 F

Président: R. Artigaut, 18, rue Raymond Gaches, 81100 Castres.

Secrétaire: A. Rastoul, 37, avenue Amiral Galiber, 81100 Castres.

Trésorier: G. Viala, 19, rue des Glycines, 81100 Castres.

La mémoire du mois

27 avril 1595

La "Chambre de l'Edit" tient sa première séance à Castres

LA chambre mi-partie du Languedoc plus tard connue sous le nom de Chambre de l'Edit (de Nantes) est née des sanglantes guerres religieuses qui désolèrent la France et particulièrement le pays castrais de 1561 à 1598. En effet, loin d'être neutres dans la guerre civile les juges du Parlement de Toulouse, sommet de la hiérarchie judiciaire provinciale, prirent ouvertement position contre la Réforme et chassèrent de leurs rangs ceux d'entre eux qui professaient les idées de J. Calvin. Dès 1570, la création d'une Cour de justice protestante à Castres fut la première conséquence de cette division du monde judiciaire.

POURTANT, lorsque cinq années plus tard, pour juger les causes où l'une des parties adhérerait à la religion réformée, le roi voulut établir une Chambre souveraine dont les magistrats appartiendraient aux deux religions, notre ville refusa d'en être le siège. Ses magistrats municipaux, tous protestants depuis que Jean de Bouffard-Lagrange avait établi à la pointe de son épée la suprématie de son parti sur la ville, n'entendaient pas réintroduire des papistes — surtout conseillers au Parlement de Toulouse — au sein de la "petite Genève" qu'ils étaient en train d'édifier sur les bords de l'Agout. Montpellier, Revel et Lisle-sur-Tarn accueillirent successivement la Chambre mi-partie du Languedoc.

DANS les dernières années du siècle, les mentalités avaient évolué. Après trois décennies de luttes incessantes, l'aspiration à la paix atténuait d'autant plus l'intransigeance huguenote que la génération de la révolte disparaissait progressivement. Les efforts de l'évêque Jean de Fossé, soucieux de prendre possession de sa ville épiscopale qui lui était fermée depuis sa nomination, triomphèrent des ultimes résistances et le 27 avril 1595 la première séance put enfin être tenue à Castres.

LA Chambre mi-partie devenue la Chambre de l'Edit en 1598, siégea à Castres jusqu'en 1671 avec toutefois une longue interruption due à la révolte du duc de Rohan. Louis XIV, acquis à la cause de la contre-réforme, la transféra dans la catholique Castelnaudary.

CALENDRIER DU MOIS

Maison des Associations

à 17 h 30

LUNDI 3 avril

CARREFOUR D'HISTOIRE LOCALE

- Le livre du mois : L. BLANC
La politique municipale de Castres (1953-1983)
(R. ARTIGAUT)
- A propos d'une exposition sur Pierre de Fermat
(A. HOMS)
- Un monument castrais redécouvert, la fontaine de Saint-Roch.
(A. RASTOUL)

LUNDI 10 avril

PALEOGRAPHIE

Initiation

LUNDI 24 avril

PALEOGRAPHIE

Perfectionnement

LUNDI 1 mai

PAS DE CARREFOUR D'HISTOIRE LOCALE

L'installation de la Chambre de l'Edit (suite)

LA Chambre de l'Edit avait les mêmes attributions que le Parlement de Toulouse. Son originalité résidait dans la répartition religieuse de ses juges dont huit appartenaient à la religion catholique et huit à la religion protestante. Elle connaissait en appel toutes les causes civiles ou criminelles jugées ordinairement par les parlements toutes les fois qu'une des parties appartenait à la religion réformée. Dans le cas où ses juges ne parvenaient pas à trancher, le Conseil du Roi pouvait être saisi en dernier ressort. En outre, elle réglait la police dans les villes où elle siégeait.

PLUS de 500 registres, totalisant quelques 200.000 pages de jugements, sont encore conservés aux archives départementales de la Haute-Garonne et témoignent de l'intense activité de cette juridiction.

L'ETABLISSEMENT de la Chambre de l'Edit eut de grandes conséquences sur la vie économique et sociale de Castres. La ville s'embellit des riches demeures aménagées par les conseillers pour la commodité de leur séjour. L'Hôtel de Viviès en témoigne. Le commerce y trouva les avantages de la présence d'un grand nombre d'hommes de lois et de l'afflux d'une foule de plaideurs venus d'un immense ressort étendu, entre Rhône et Garonne, aux seize départements languedociens. La vie intellectuelle y puisa un lustre inégalé. Le mathématicien Pierre de Fermat, Paul Pellisson, historiographe du roi, et beaucoup d'autres poètes familiers des salons parisiens firent partie du personnel de la Chambre de l'Edit en qualité de conseillers ou d'avocats. Castres put alors s'enorgueillir en 1648 de la fondation de l'une des premières Académies provinciales où se débattirent les plus diverses questions juridiques, littéraires, scientifiques et philosophiques.

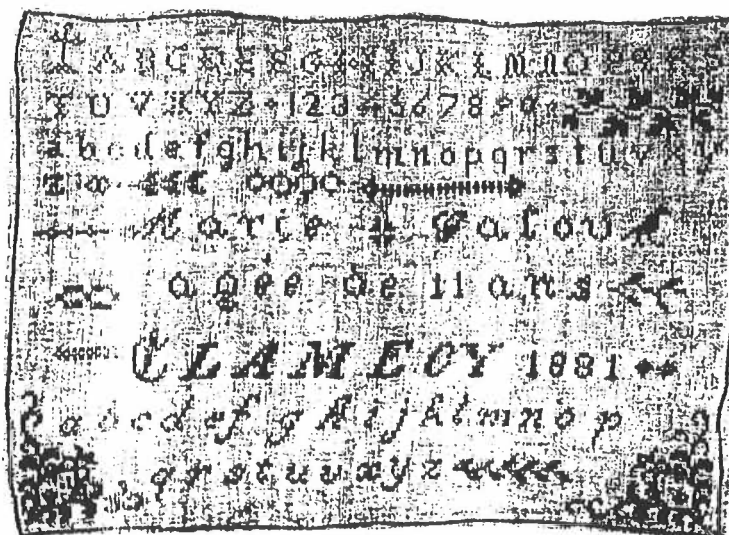
R.A.

ON RECHERCHE

Madame César recherche en vue d'une communication dans le cadre des carrefours d'histoire locale

des abécédaires, même en mauvais état (ou marques ou marquoirs) ayant été brodés au XIX^e siècle ou au début du XX^e s.

Téléphoner (63) 59.84.99
aux heures des repas



Stéphane CAPOT

Elève de l'Ecole des Chartes

LA CHAMBRE DE L'EDIT

A CASTRES

(1595 - 1671)

Vendredi 28 avril à 20 h.30

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Il y a quatre siècles, le 27 avril 1595, la Chambre mi-partie du Languedoc tenait sa première séance à Castres. La mémoire du mois rappelle l'importance de cette institution et ce que notre ville lui doit du triple point de vue économique, social, et culturel.

La conférence du mois sera l'occasion de marquer ce quatrième centenaire par une manifestation exceptionnelle, à la mesure de l'importance de l'évènement dans l'histoire castraise. C'est pourquoi nous avons invité Stéphane Capot, élève de l'Ecole des Chartes et meilleur spécialiste de l'histoire de cette Cour Souveraine, à venir apporter aux sympathisants de la Société le fruit de ses recherches sur les origines et les particularités de ce tribunal ainsi qu'un aperçu des grandes causes qu'il eut à trancher au cours de plus de soixante dix années de séjour dans notre ville.

Comme de coutume cette conférence sera gratuite et ouverte à tous vos amis.

**ATTENTION ! CETTE CONFERENCE AURA LIEU
DANS LA SALLE DES AUDIENCES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE,
UN VENDREDI**

RAPPORT D'ACTIVITE 1994

En 1994, la *Société Culturelle du Pays Castrais* a célébré le 40^e anniversaire de sa fondation.

Une bourse de recherche annuelle de 5.000 francs, destinée à favoriser la publication d'un diplôme de maîtrise, d'une thèse universitaire ou d'un travail de recherche équivalent a été créée sous la dénomination de "Bourse Pierre Chabbert". La première "Bourse Chabbert" a été décernée à Laurent Blanc, étudiant de la Faculté des Lettres de Toulouse Le Mirail pour un diplôme de maîtrise (mention B) consacré à "La politique municipale de Castres (1953-1983)". Elle lui a été remise le 30 novembre.

Conférences et ateliers:

Quatre types d'activités ont été proposés à la population castroise:

- un cycle de onze conférences suivies par 70 auditeurs en moyenne,

- des *carrefours d'histoire locale* mensuels forts d'environ 30 participants,

- un atelier de paléographie divisé en deux sections (initiation et perfectionnement) réunissant une dizaine de personnes chacune.

- une visite commentée de l'exposition *Voir et comprendre au Moyen-Age* (Musée des Augustins de Toulouse).

En outre plusieurs membres de la Société notamment MM G-L Marchal et G. Viala ont souvent contribué par la parole à l'animation d'autres associations de Castres et de sa région.

La principale **opération de sauvegarde du patrimoine** castrais, a été une subvention de 3.000 francs destinée à l'édition d'un enregistrement de

l'Eveil Roquecourbain dirigé depuis plusieurs dizaines d'années par G. Laval.

Publications:

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais, mensuel, distribué à 160 exemplaires.

G -L Marchal *Les hussards verts, la condition des instituteurs dans les monts de Lacagne à la mi-XX^e siècle.*

LIVRE DU MOIS

Ainsi passa Echaüar

G-L Marchal

Après les *Hussards verts* G-L Marchal livre, dans cette plaquette d'édition artisanale à tirage très limité, *un choix de textes écrits au cours d'un demi-siècle et sous divers cieux.*

Ces documents que l'auteur se refuse à qualifier de poèmes ont séduit René Rouquier et J-P Gaubert qui y ont vu respectivement *un créateur d'histoires* et *un poète naturel*.

Uniquement chez l'auteur 11, r. Henri IV. (120 f. Franco 145 f.)

CONGRES

XLVII^e CONGRES
de la
FEDERATION
des
SOCIETES INTELLECTUELLES
du Tarn

LA VAUR

16-18 h 30 CONFERENCES

14 mai

EXPOSITIONS

Atelier 7

G-L MARCHAL

DESSINS-PEINTURES de petit format

14 au 29 avril

•

Musée Goya

LES ARMES ANCIENNES dans les collections du musée

14 avril au 10 juin

•

Ostal d'Occitania 5, rue des boursiers

SIDOBRE

J. BOURGES
G-L MARCHAL
C.P.I.E
Carto-Club Tarnais
C.F.A. Lacrouzette
APIER et Cunhère

11 avril au 31 mai

•

Bibliothèque

Jean de la FONTAINE dans les collections de

L. Briand et G-L Marchal

4 mai au 3 juin